

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Antiquités de l'Alsace ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut- et du Bas-Rhin

Dépt. du Haut-Rhin

Golbéry, Marie Philippe Aimé

Mulhouse, 1828

Delle

[urn:nbn:de:bsz:31-341674](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-341674)

ment en relief, les festons qui les surmontent, la petite dimension de cette abside, tout annonce une date antérieure à l'introduction du style gothique. La nef est entièrement insignifiante. Quant à la tour, elle pourrait avoir été reconstruite, bien qu'il y ait dans sa disposition générale quelque chose d'antique : elle a dans le haut d'assez larges fenêtres, et à l'étage inférieur elles sont plus étroites. Les ornemens de ces fenêtres supérieures, plus compliqués que le reste, font supposer qu'il s'est opéré des changemens dans les parties où on les remarque.

L'intérieur du chœur n'a qu'un très-petit espace au-devant de l'autel : à chacun de ses côtés est percée une petite fenêtre; ce qui n'empêche pas qu'on n'en ait figuré à chaque face du pentagone dont se compose l'abside. Des deux côtés de l'abside, à l'intérieur, il y a des piliers engagés, à chapiteaux massifs, portant des têtes grimaçantes; puis des arceaux qui se croisent et reposent sur des consoles; enfin, à gauche, on voit une rangée de billettes s'étendre en corniche du chapiteau à la fenêtre : il y avait apparemment une pareille corniche à droite; mais, en agrandissant la fenêtre de ce côté, on l'aura fait disparaître.

La fontaine qu'on voit sur notre dessin n'est point celle de la Suze : elle est à quelque distance de là, au sud, et sous le même coteau. Une longue paroi de roc vif coupé à pic, et supportant d'épais feuillages, laisse sous ses pierres un passage souterrain à ces belles eaux, qui s'écoulent ensuite vers les prairies et la Savoureuse. Ce lieu sauvage et retiré avait inspiré autrefois une femme poète, Henriette de Coligny, comtesse de la Suze, qui lui laissa son nom. Souvent elle y venait s'abandonner aux rêves de son imagination. Mais aujourd'hui tout est changé : deux moulins bruyans ont été bâtis à côté de ces belles eaux, et la direction de leur cours n'est plus la même. Tout le charme a disparu; et sans le souvenir conservé par la tradition, on ne saurait plus qu'il a existé là quelque chose de plus remarquable et de plus pittoresque que dans le reste du canton. Si la fontaine de Vacluse pouvait jamais cesser d'embellir la contrée dont elle fait le charme, du moins les noms de Pétrarque et de Laure en sauraient perpétuer la mémoire : on en rechercherait la trace, on visiterait avec intérêt le lieu où les conjectures des érudits la placeraient. Les poésies de la comtesse de la Suze n'auront pas le même pouvoir : on n'aperçoit plus les vers qu'elle a fait graver sur le rocher, on ne lit plus ceux qu'elle a confiés à l'imprimerie; en vain ils ont paru sous l'égide de quelques poésies de Bussy-Rabutin, en vain ils se sont fait accompagner une seconde fois de quelques pièces de Péllisson, l'oubli s'en est emparé à jamais : le roman de Clélie, dans lequel M.^{lle} Scudery avait mis leur auteur, n'a pu soutenir sa réputation littéraire, et la renommée a laissé vivre la mémoire des galanteries de la comtesse de la Suze tandis que celle de ses ouvrages est entièrement anéantie.

DELLE.

Delle est située agréablement entre les collines qui séparent la Suisse de la France et la vallée riante d'où l'Allaine s'écoule à travers les prairies : à l'ouest, la forêt de Saint-André; à l'est, les vertes collines de Beaucourt; au sud, et à l'en-

droit où elles resserrent la route de Porentrui, la tour de Milandre, que Schœpflin déclare à tort ne plus exister, et dont les ruines sont là encore pour perpétuer le nom de Turenne; car ce château a été démantelé par ses troupes peu de temps avant la célèbre bataille de Turckheim. De Turenne aux Romains la transition n'est brusque que sous le rapport du temps. Ce grand homme a jeté un souvenir français au milieu de ceux que le peuple-roi a légués à ces contrées. Dans les forêts, dans les champs, dans les prés, des fragmens de route marquent les pas que faisaient, il y a près de deux mille ans, les conquérans de la terre, et le nom de Jules-César, que l'on prodigue si largement aux camps anciens, s'est attaché dans ce canton, et dans le pays de Mandeuve, voisin de celui-ci, aux routes elles-mêmes. Nous en parlerons dans un article spécial, placé à la fin de cet ouvrage. Mais nous ne devons pas omettre ici de dire que le village de Fèche-L'église, près de Delle, est désigné par quelques savans comme pouvant être le *Gramatum* que D'Anville met à Grandvillars. Cet illustre érudit n'avait point suivi les vestiges de la voie romaine qui conduisent à travers d'autres lieux. *Gramatum* est nommé dans l'itinéraire d'Antonin entre *Epamanduodurum* et *Larga*, c'est-à-dire entre Mandeuve et Largitzen. Le savant Wesseling, ne sachant où le réédifier, a condamné cette mention à l'aide de manuscrits qui ne nomment point *Gramatum*, soutenant qu'il fallait l'effacer des autres. Schœpflin, moins prompt à défaire le passé, se déclare pour Charmont. Mais une fois que l'on a retrouvé toute la route romaine de Mandeuve à Kembs, la difficulté diminue beaucoup; car il y a force que *Gramatum* soit l'un des points de cette route. Nous reviendrons sur ce sujet; mais cette remarque suffit, quant à présent, pour écarter Grandvillars, que D'Anville n'a choisi que sur une prétendue ressemblance de nom, tandis que ce mot est un composé de l'adjectif *grand* et d'un nom fort commun dans cet arrondissement: elle suffit aussi pour retrancher de la discussion et Cravanche et Charmont. Laissons de côté les étymologistes déterminés, qui réclament *Gramatum* pour les bords de l'Allaine, soit parce que *Gram-a-ton*, en celtique, signifierait le murmure de l'eau, soit parce que *gram* serait synonyme de *courbe*, et que l'Allaine décrit une courbe. Si de pareils argumens prévalaient, il n'est pas un ruisseau qui ne pût réclamer *Gramatum*, et il y a tout au moins de l'audace à faire de savans calembourgs dans une langue qu'on sait si mal.

Le pays de Delle composait autrefois une seigneurie dont les divers domaines avaient été réunis en corps. Cette seigneurie entra dans les vastes possessions des Ferrette par le mariage de Jeanne de Montbéliard, et depuis lors suivit le destin des terres de cette famille: elle comprenait et Florimont, et Grandvillars, et Montreux, et Montjoie, siège d'illustres feudataires. Montjoie fait aujourd'hui partie du département du Doubs. Cette baronie célèbre s'appelait en latin *Montisgaudium*. Les châteaux de Gliers et de Mauron nommèrent d'abord la noble famille qui prit ensuite le titre de la baronie de Montjoie, laquelle s'étendait sur quinze villages, et de plus les seigneurs avaient conféré en sous-fiefs à d'autres nobles Brubach, Perouse et Besoncourt, ainsi qu'on le voit dans des lettres

d'investiture émanées des archiducs en 1500. Les Montjoie possédaient encore dans le Sundgau d'autres villages, tels que Hirsingen, Heimersdorf, etc.

Quant aux terres de la seigneurie de Delle que notre département a conservées, Florimont en est peut-être la partie la plus intéressante. On voit encore au-dessus du village, et sur une colline qui s'étend comme un rideau le long de notre frontière, une tour antique, reste d'un château dont il est parlé déjà au 13.^e siècle. En 1281, Thiébaud de Ferrette l'acheta d'un seigneur de Florimont (en allemand, *Blumenberg*) : mais l'évêque de Bâle, qui convoitait ce domaine, sut se le faire offrir en fief par ce même Thiébaud, qui avait aussi disposé de la sorte de tout son comté; et, dans la suite, la maison d'Autriche, à raison de ce fief, fut vassale de l'évêque de Bâle. En 1425, Jean, comte de Thierstein, est le maître de ce château. Plus tard, Florimont fut engagé successivement aux Rathsamhausen de la branche dite *zum Stein*, aux Reinach, et enfin, en 1560, au baron Nicolas de Bollwiller. Les comtes de Fugger, dont l'un avait épousé la fille du dernier Bollwiller, le tinrent ensuite à titre temporaire. La guerre de trente ans détruisit le château et interrompit leur jouissance : la paix de Westphalie la recommença; puis, l'engagement étant expiré, Louis XIV opéra le rachat, et le donna d'abord à Barbaud d'Héricourt, puis à M. de la Grange, qui le revendit au premier, lequel devint auteur d'une nouvelle famille de Florimont.

Montreux, Montreuil, ou *Monstrolium*, est le nom de trois villages; l'un dit *le château*; l'autre, *le vieux*; le troisième, *le jeune*. Un Didier de Montreux est nommé parmi les vassaux de la célèbre Jeanne de Montbéliard; mais sa ligne s'éteignit au 16.^e siècle. Le dernier mâle de la branche aînée avait donné ses trois filles à Étienne de Saint-Loup, à Christophe de Hadstadt et à Louis de Reinach, que la maison d'Autriche investit avec lui. C'est la famille de Reinach qui finit par absorber tous les biens de cette branche de Montreux à raison de l'extinction de la descendance masculine des Saint-Loup et des Hadstadt. La branche cadette de Montreux s'éteignit en la personne de Guidon; mais, de son vivant encore, et de l'ordre de Ferdinand I.^{er}, une portion de ses terres fut conférée, moyennant indemnité, à Perrenot de Granvelle, dont la famille ne subsista pas long-temps. Ce domaine entra encore dans les mains des Reinach à titre d'achat. Fousseماغne est l'un des villages qui en faisaient partie.

Grandvillars et Morvillars n'ont plus de château : tous deux étaient fiefs de Montbéliard. Dès l'an 1284 un Henri de Grandvillars est nommé comme vassal de ce comté. Le comte Renaud reconnaît le tenir de l'église de Bâle : son gendre, Henri de Montfaucon, puis, en 1332, sa fille, Jeanne, possèdent Grandvillars; enfin, de celle-ci, qui alors était margrave de Bade, il passa à Ursule de Ferrette, tandis que Morvillars advint à Jeanne, sœur d'Ursule, et de là aux Autrichiens, au moyen de son union avec Albert. Tout cela n'empêcha pas que la famille de Grandvillars ne demeurât sous-feudataire, et qu'en 1520 Jacques de Grandvillars n'en fût investi pour ses descendans des deux sexes. Cependant on voit tout à coup Gauthier d'Andlau acheter de la maison d'Autriche Grandvillars et le village de

Thiancourt; mais, en 1670, Louis XIV le reprit, le vendit à Nicolas Barbaud, dont le fils fut exproprié par arrêt du Conseil. Le marquis de Pezeux s'en rendit acquéreur, et sa famille le posséda jusqu'à la révolution. La belle fabrique de M. Migeon, député du Haut-Rhin, a succédé à ces seigneurs.

Delle, chef-lieu auquel ressortissaient autrefois tous ces fiefs, est nommée en latin *Datira*, en allemand *Datenried* : elle fait partie d'une donation du comte Éberhard, fils du duc Adalbert, à l'abbaye de Murbach, sous la date de 728. On veut que le mot *Dadarinse*, employé dans la charte pour désigner ce territoire, signifie qu'il était marécageux. Au commencement du 13.^e siècle, Frédéric de Ferrette en exerçait l'advocatie au nom du chapitre de Murbach; car en 1226 il la cède, pour un temps seulement, à Richard, comte de Montbéliard. Peu d'années après, Hugues de Rothenbourg étant abbé, il la céda en fief à Henri, fils de l'empereur Frédéric II, à condition d'y fonder une ville forte qui ne pourrait être aliénée à aucun titre. Il y avait autrefois un château. On ne sait comment l'abbaye de Murbach perdit ses droits; mais, à la fin du 13.^e siècle, Delle est en la puissance des comtes de Montbéliard, qui la transmirent directement à Albert 1.^{er}, roi des Romains. On lit dans Schœpflin une conjecture assez vraisemblable à ce sujet, savoir, qu'à l'extinction de la maison de Hohenstaufen, les comtes de Montbéliard, à l'exemple des autres seigneurs, ont usurpé des biens qu'ensuite ils auraient rendus au roi des Romains. Quoi qu'il en soit, Léopold, fils d'Albert, donna Delle en fief à Ulric II de Ferrette, en l'an 1320. De singuliers privilèges avaient été accordés aux habitans : leur majorité avait été fixée à quinze ans, et jamais on ne recevait contre eux le témoignage d'un habitant de la campagne. Ils avaient aussi le droit d'asile; et toutes ces prérogatives étaient émanées du duc Rodolphe, fils d'Albert et de Jeanne, et furent confirmées par l'empereur Charles IV.

La mairie de Saint-Dizier, composée de plusieurs villages, celle de Rechézy, enfin les deux Seppois, Boncourt, Faveroy et Bourogne, faisaient partie du territoire de Delle, qui s'étendait aussi sur Joncherey, Froidefontaine, Gronne, ainsi que sur les lieux qui dépendaient de ceux-là. Bourogne avait un château, appartenant à la famille de Brunighofen, éteinte en 1750. Quant au village de Brunighofen, il est situé à l'embouchure de la Largue, et faisait autrefois partie de la prévôté de Burnhaupt. Il y a deux villages du nom de cette prévôté : le plus ancien est désigné, sous le nom de *Brunhobetum*, dans une charte de l'an 823, dans laquelle Louis le débonnaire spécifie les lieux où l'abbaye de Masvaux possédait des biens. La famille de Waldner avait à Amertzwiler, village dépendant de la même prévôté, un château allodial. Ce village est nommé Ameratzwiler dans la charte d'investiture donnée à Rodolphe IV, duc d'Autriche, le 22 Janvier 1361.

Il nous reste à citer les deux Soppe, ou Soultzbach, où la famille de Waldner avait aussi un château, qu'après l'extinction de ses feudataires (les nobles de Soultzbach, ou Soppe) elle donna à Jacob Holtzapfel, chancelier de la régence d'Ensisheim. Enfin, nous terminerons cette fatigante série de dates et de noms, en rappelant l'existence des deux châteaux de Spechbach le haut, appartenant

l'un aux Reinach, l'autre aux Zurhein : on y voit successivement les Altenach, les Brunighofen et la famille de Gohr. Spechbach le bas et Enschusingen avaient chacun le leur; celui d'Enwiller fut engagé, en 1397, à la famille de Hack, à laquelle, dès 1510, l'empereur Maximilien donna les Waldner pour successeurs et dont la branche de Schweighausen s'éteignit en 1572.

Nous ne quitterons point ce canton sans parler du village de Hagenbach et du château que possédait l'illustre famille du même nom. Malheureusement elle fournit au duc de Bourgogne un gouverneur trop célèbre par ses cruautés et ses débauches. L'obstination de Charles le téméraire à le soutenir, fut pour beaucoup dans la guerre à outrance que lui firent les Suisses, dont il rançonnait les marchands : et quand Sigismond eut vainement offert le prix du rachat fourni par Bâle et Strasbourg, quand l'empereur eut imploré le secours des Suisses, qu'il abandonna dans le traité, ceux-ci, aidés du contingent de nos villes impériales, vengèrent à Granson, à Morat et à Nancy, les outrages reçus de la part de Pierre de Hagenbach. Pour lui, il avait été saisi au vieux Brisach dès le jour de Pâques 1474. L'instruction de son procès constate les faits les plus horribles : l'humanité se refuse souvent à les croire, la décence à les écouter. Les députés des villes le condamnèrent à avoir la tête tranchée, et cette sentence fut exécutée, à la lueur des flambeaux, à Brisach, et non à Bâle, comme l'annonce mal à propos Philippe de Comines. La famille de Hagenbach est éteinte aujourd'hui : le château est détruit.

M. l'abbé Descharrières, que j'ai déjà cité, a publié, en 1808, un Essai sur l'histoire littéraire de Belfort et des environs. Cette ville a donné naissance à Joseph Delaporte, auteur du Voyageur français, et à Jean-Baptiste Durosoy, qui a publié une *Philosophie sociale* et des recueils d'édits et d'arrêts. Kléber, avant que ses exploits eussent honoré le nom alsacien au-delà du Rhin et sur les bords du Nil, exerça pendant deux ans la profession d'architecte à Belfort. Masvauz réclame le père Wilhelm, qui, en 1736, a imprimé une Histoire abrégée des ducs de Lorraine : d'autres disent que ce savant était né à Isenheim. Ce qui rend cette dernière opinion plus plausible, c'est que ce nom est encore celui d'une famille considérée de ce lieu. Delle a fourni au Conseil souverain d'Alsace le premier président de Boug, auteur du Recueil des ordonnances d'Alsace, déjà commencé par le président de Corberon. Enfin, cette ville a mis à la tête des armées de la république française un général qui obtint de grands avantages contre les Espagnols, battit les impériaux à Loano, devint ministre de la guerre, et mourut dans la retraite le 1.^{er} Fructidor an 12 : ce fut Louis-Barthélemi Schérer, dont les habiles dispositions en administration militaire dirigent encore le ministère, et que les gens de l'art regardent comme un habile tacticien, malgré les revers de fortune que lui firent éprouver dans sa dernière campagne la supériorité numérique de l'ennemi et la coupable désobéissance de deux généraux qui n'exécutèrent point ses ordres à la journée de Vérone.